

Répartition de la surface cultivée en vanille au lieu-dit du siège des exploitations dans l'aire "Vanille IGP" en 2020 Réalisation : DAAF Réunion - SISE Novembre 2024





Administratif

Commune

Agricole

Aire "Vanille IGP"

Surface cultivée en hectare

<= 0

0 - 5

5 - 10

10 - 20

10 20

20 - 40

> 40

A retenir:

* 330 hectares de vanilles cultivés et recensés en 2020 au sein des exploitations dont le lieu-dit du siège est dans l'aire "Vanille IGP"

* Surface moyenne de vanille par exploitation : 1,5 hectares

